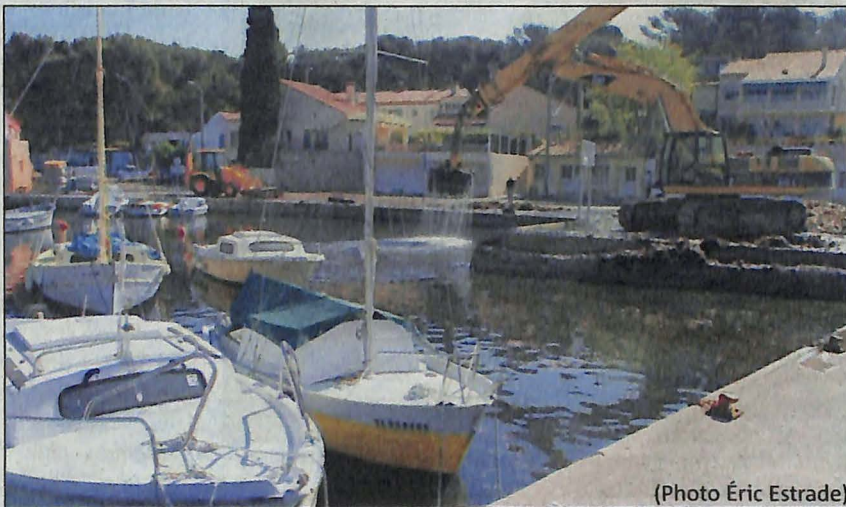


# L'avenir du port de Saint-Elme discuté aujourd'hui

**Le conseil portuaire de Saint-Elme se réunira cet après-midi à 14 h 30 à la base nautique de Saint-Elme.**

Un seul point est inscrit à l'ordre du jour : la création d'un chenal pour recréer une circulation d'eau dans le port. Différents scénarios seront présentés, il s'agit d'étudier la faisabilité du chenal et surtout, son orientation. Lors du dernier conseil portuaire, en décembre, le syndicat Ports Toulon-Provence avait annoncé qu'une étude était en cours pour déterminer la position du chenal, nécessaire pour recréer ce courant d'eau et lutter contre l'accumulation des posidonies, qui mènent Saint-Elme à la paralysie. Au terme de cette précédente réunion, houleuse, la présidente du conseil portuaire et première adjointe au maire de La Seyne avait réclamé un point d'étape pour présenter les premiers résultats



(Photo Éric Estrade)

de l'étude. D'où la tenue de la séance extraordinaire prévue aujourd'hui. Sur le fond, il s'agit aussi de vérifier la compatibilité d'un tel ouvrage avec les projets de réaménagement du port dit n°4 (soutenu par Ports

Toulon Provence) et 4 bis (soutenu par la mairie).

La décision est déterminante : selon le positionnement du chenal, l'un ou l'autre projet pourrait être définitivement écarté. **M. V.**